

LES MAÎTRES DE FORGES EN LORRAINE DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE AUX ANNÉES TRENTE

Histoire sociale d'un patronat sidérurgique

POSITIONS DE THÈSE *

L'histoire sociale de la Lorraine sidérurgique s'est surtout attachée aux masses ouvrières et d'autres types d'hommes du fer, les patrons, les ingénieurs, sont demeurés dans l'ombre. Parmi les dynasties métallurgiques seule la famille Wendel a retenu l'attention; encore l'image qui en a été donnée est-elle souvent hagiographique ou franchement polémique, littéraire ou journalistique. On ne recense que deux biographies de maîtres de forges : l'une, anglaise et non publiée, consacrée à Camille Cavallier (Pont-à-Mousson), l'autre à François de Wendel, l'homme politique mais pas le chef d'entreprise. Deux managers de l'après-deuxième guerre mondiale (G. Steines, R. Martin) ont publié leurs mémoires. On peut bien sûr aussi glaner des éléments dans les travaux de Serge Bonnet. L'histoire des entreprises n'est pas mieux lotie, quantitativement, et doit se contenter encore de la thèse d'A. Baudant sur Pont-à-Mousson de 1919 à 1939 et de quelques mémoires de maîtrise sur des sociétés minières. Un goût certain du secret dans le milieu patronal, les difficultés d'accès à l'information contribuent à expliquer ce retard. Les choses ont cependant commencé à changer et il nous a paru possible et souhaitable de prendre pour sujet de notre thèse *le patronat sidérurgique lorrain*.

– Possible, parce que nous a été ouvert un fonds d'archives exceptionnel : celui de la Société de Pont-à-Mousson, dont la richesse ne se limite pas à l'entreprise qui l'a produit. Il intéresse la sidérurgie lorraine dans son ensemble parce que Pont-à-Mousson constituait des dossiers sur les confrères, concurrents ou concurrents possibles, et parce que C. Cavallier avait des projets d'historien pour sa retraite. En outre, la participation de Pont-à-Mousson à la plupart des organismes corporatifs de la sidérurgie a généré des papiers qui sont le substitut indispensable aux archives disparues du Comité des Forges. Le complément d'information a été apporté par d'autres archives privées et les sources publiques classiques (dossiers de Légion d'honneur, etc.).

– Souhaitable, afin de contribuer à dissiper une ignorance et à corriger une mythologie. En raison de la puissance de leur industrie (avec en prolongement l'ampleur du naufrage contemporain), de la charge symbolique du fer et de l'acier, les maîtres de forges ont fait l'objet d'un abondant discours d'origine syndicale et politique qu'il importait de confronter aux faits.

* Thèse de doctorat d'histoire soutenue devant l'Université de Nancy II le 16 octobre 1987. A paraître en version condensée aux Éditions Serpenoise, Metz / Presses Universitaires de Nancy, à l'automne 1988.

La typologie d'un patronat

Notre problématique s'est ordonnée autour de trois thèmes principaux qui ont déterminé les trois parties de la thèse. Le premier est typologique. Qui étaient les maîtres de forges ? D'où venaient-ils ? Y a-t-il eu évolution dans la composition de ce groupe patronal ? Et d'abord quelle définition donner du maître de forges ? Sous l'Ancien Régime, la notion demeure floue, désignant parfois un propriétaire non exploitant, en général un grand aristocrate, plus souvent aussi bien un propriétaire exploitant (petit noble ou ex-roturier anobli) qu'un exploitant non propriétaire c'est-à-dire un bourgeois locataire, spécialiste de l'art du fer ou fermier des revenus d'une seigneurie. Au XIX^e siècle, l'industrie s'est organisée dans le cadre de sociétés d'où l'apparition de titres statutaires : gérant, président, administrateur délégué... Riche de prestige social, l'expression « maître de forges » a pourtant continué à être portée, comme un titre, en dépit de l'absence de tout caractère officiel et de toute définition juridique. Tous les hommes ayant occupé des fonctions à la tête d'une firme sidérurgique n'étaient pas pour autant des maîtres de forges. Certains présidents ou vice-présidents ne représentaient guère que des paquets d'actions et avaient un autre métier. C'est la direction effective de l'entreprise qui caractérisait le véritable maître de forges, un lien personnel et direct, se manifestant par une présence physique, un contact avec les travailleurs, la résidence à proximité de l'usine. Un fondateur avait évidemment aussi la propriété de l'entreprise (sauf exception). Mais les directeurs généraux, recrutés pour leur compétence, ne sont pas restés des exécutants et ont accédé à part entière au statut patronal (à la différence de ce qui se passait chez les de Wendel qui ne cédaient aucune part de leur pouvoir et se bornaient à un minimum de délégation). L'implantation de sociétés originaires du Nord ou du Centre a posé le problème de l'incorporation de leurs dirigeants dans le groupe étudié.

En réalité c'est par examen des carrières, cas par cas, que l'échantillon s'est construit. Autour d'un noyau dur composé des fondateurs, de leurs héritiers-successeurs, des directeurs généraux des sociétés lorraines, s'organise une couronne de personnages aux marges du groupe : dirigeants d'entreprises de modeste envergure, certains managers extérieurs. C'est pourquoi la population étudiée ne peut être circonscrite d'une manière stricte et l'emploi de la méthode prosopographique ne s'est pas accompagné d'une élaboration statistique, du reste peu utile pour un effectif inférieur à la centaine. Quant aux limites géographiques, elles sont celles du département de Meurthe-et-Moselle. Mais avant 1871, l'arrondissement de Briey appartenait à la Moselle et les de Wendel ont été envisagés aussi bien pour leur berceau d'Hayange, en Lorraine annexée, que pour l'extension de Jœuf. Le retour de la Moselle à la France n'a pas modifié le paysage social pour ce qui concerne le patronat du fer, les usines allemandes séquestrées étant devenues des filiales sous la conduite de directeurs salariés. Un Meusien, R. Grosdidier (Forges de Commercey) a été annexé à l'échantillon en tant que type de maître de forges républicain engagé et franc-maçon. Quelques Haut-Marnais ont été évoqués

aussi parce qu'ils possédaient des intérêts en Meurthe-et-Moselle et dans un esprit de comparaison entre les patrons de la métallurgie de transformation champenoise et leurs homologues de la sidérurgie lorraine.

A la fin de l'Ancien Régime, la métallurgie lorraine, quoique de tradition ancienne, était peu affirmée. Le bassin de Nancy n'existait pas, on ne dénombrait dans ce qui correspond à l'arrondissement de Longwy qu'une demi-douzaine de forges et, un peu plus à l'Est, seuls Hayange, Moyeuvre et Ottange faisaient figure d'établissements importants. Les maîtres de forges étaient des nobles, de vieille noblesse (tels les barons d'Huart à Herserange) ou anoblis grâce à l'art du fer (l'exemple le plus connu est celui des de Wendel), exploitant pour la plupart en faire-valoir direct; secondairement des moines : de l'importante propriété monastique de forges à l'époque médiévale ne subsistait, en 1789, que le haut fourneau du Dorlon (non loin de Longwy) aux mains de l'abbaye d'Orval.

La première moitié du XIX^e siècle a été une période de transition. Sur le plan technique, l'utilisation du minerai oolithique (ou minette) s'est diffusée ainsi que, surtout à partir des années 1840, celle du coke et de la machine à vapeur. Au point de vue social, la Révolution n'a pas entraîné de grands bouleversements. Les seules victimes ont été les moines d'Orval. Quant aux nobles, ils sont demeurés en place, les familles touchées par les confiscations ayant récupéré leurs établissements. Mais un groupe de maîtres de forges bourgeois s'est développé. Les uns avaient déjà un passé industriel : des filateurs à Cons-la-Grandville, un ingénieur Arts et Métiers associé à un architecte messin fils de tanneur à Villerupt-Ste Claire, un propriétaire de tanneries et huileries à Longwy, des maîtres de forges meusiens attirés par le minerai. Les autres étaient des négociants, en fers ou en combustibles. Les échecs ont été nombreux : les difficultés d'adaptation des procédés anglais, les retournements de conjoncture comme la crise de 1848 ont entraîné faillites ou abandons.

C'est seulement avec le quart de siècle 1860/1885 que la sidérurgie lorraine s'est affirmée comme grande industrie grâce à la conjonction de cinq facteurs. Les traités de commerce de 1860 ont eu un effet de sélection et de modernisation; ils ont entraîné l'arrêt des hauts fourneaux au bois. Les progrès des transports (chemins de fer, canaux) ont suscité des opportunités saisies lors de la création de certaines usines et le rail a offert un nouveau débouché. L'annexion de la plus grande partie de la Moselle en 1871 a poussé les maîtres de forges à installer des établissements dans le nouveau département de Meurthe-et-Moselle (les de Wendel à Jœuf, les Dupont-Dreyfus à Pompey, les Gouvy à Dieulouard) afin de ne pas perdre le marché français. La découverte du bassin de Briey a assuré la sécurité des approvisionnements en minerai de qualité et entraîné d'autres créations d'usines. Enfin l'adoption du procédé Thomas a levé l'obstacle technique du phosphore et permis de s'engager résolument dans la production de l'acier, cependant limitée aux Aciéries de Longwy et à de Wendel et C^{ie} (Jœuf) jusqu'à la tombée du brevet dans le domaine public en 1893.

La période ouverte par la charnière des années 1860-1885 et qui s'étend jusqu'en 1914 a vu une stabilisation des structures industrielles. Le groupe des maîtres de forges s'est fixé, les dynasties se sont enracinées et l'évolution s'est essentiellement traduite par l'incorporation d'hommes nouveaux, recrutés pour leur savoir-faire. Nous avons ainsi distingué dans trois chapitres successifs les racines et le tronc : les fondateurs; la greffe : les directeurs généraux et les ingénieurs des Mines ayant pantouflé; les frondaïsons : les héritiers.

La typologie des fondateurs révèle le poids de certaines prédispositions. La tradition aristocratique s'est perpétuée et les représentants des vieilles lignées métallurgiques étaient aussi des fondateurs : Henri et Robert de Wendel ont créé Jœuf, Fernand et Hippolyte d'Huart ont donné une grande extension à la petite entreprise paternelle. Le baron R.O. d'Adelswärd, gendre d'un propriétaire de terre à minerai, et le comte F. de Saintignon, gendre d'un maître de forges de Longwy, ont été parmi les fondateurs des Aciéries de Longwy. L'attention du comte Victor de Lespinats, ingénieur civil des mines, sur la richesse minière du bassin de Nancy, a été attirée par son beau-frère, professeur à la Faculté des Lettres, qui lui a facilité la collecte des capitaux pour la mise sur pied de l'usine de Neuves-Maisons. L'association du notaire et du paysan, deux types sociaux connaisseurs du milieu local, a été à l'origine de deux forges : Gorcy dès 1832 (famille Labbé), et Micheville en 1872 (familles Ferry et Curicque). Des officiers d'artillerie, dont la formation a pu contribuer à la vocation métallurgique, se rencontrent à la tête des Forges de Liverdun (Paul Barbe), une firme éphémère, et des Aciéries de Pompey (Alphonse Fould, gendre de Mayer Dupont et véritable organisateur de cette société). Les Hauts-fourneaux de Saulnes ont été fondés en 1872 par Gustave Raty, un employé de forges qui avait entrepris de la prospection minière pour son propre compte. La part de ces déterminismes ne doit pas faire oublier celle de l'esprit d'entreprise de tous ces hommes. La démonstration en est fournie *a contrario* : les initiatives locales n'ont pas été si nombreuses, la Lorraine n'a pas fourni toutes les forces nécessaires à la valorisation de son énorme gisement de minette. Main-d'œuvre et entrepreneurs sont venus de l'étranger. La pénétration du capital étranger, belge principalement mais aussi allemand dans le bassin de Nancy, ou d'autres régions : Nord, Centre, Haute-Marne, a été importante.

Dans les sociétés anonymes d'une certaine importance, des directeurs généraux, au départ spécialistes salariés, sont devenus des maîtres de forges. On relève deux exemples d'autodidactes. Alexandre Dreux, d'abord comptable aux Fonderies Chappée au Mans, a transité par la direction du Comptoir de Longwy avant de devenir en 1888 directeur général des Aciéries de Longwy, poste qu'il a occupé pendant presque un demi-siècle. Ernest Nahan était son homologue pour les Aciéries de Micheville. Mais le fait dominant c'est la promotion de l'ingénieur. Certains ont été appelés dans un contexte de difficultés (X. Rogé à Pont-à-Mousson, A. Dondelinger à Senelle-Maubeuge), d'autres ont gravi les échelons (C. Cavallier, P. Morard à la Chiers, etc.). L'accès de l'ingénieur

a donc été un phénomène précoce mais dans les années Trente s'est opérée une fermeture : les ingénieurs-directeurs n'ont plus atteint le statut de maître de forges au même titre que leurs prédécesseurs; ils ont dû composer avec les héritiers. Le pantouflage d'ingénieurs du Corps des Mines a représenté un type de recrutement fréquent, illustrant les liens entre la sidérurgie et l'État. Il s'agissait d'une pratique systématique dans les sociétés extérieures : Châtillon - Commentry - Neuves-Maisons (Léon, Lévy...), Marine-Homécourt (Théodore Laurent, Léon Daum...), Nord et Est (François Villain...). Les patrons des sociétés lorraines les recherchaient pour gendre (Théodore de Gargan chez de Wendel, Georges Rolland à Gorcy, Paul Nicau à Micheville...).

Les progrès d'un contrôle de type « managérial » n'ont pas empêché les dynasties métallurgiques de se perpétuer et des générations d'héritiers de succéder à celle des fondateurs. Le contrôle managérial affectait surtout d'ailleurs les firmes extérieures implantées en Lorraine. Dans les sociétés du cru, plus familiales, les directeurs généraux en sont venus à prendre les caractéristiques des familles, acquérant une fraction plus ou moins notable du capital (jusqu'à en prendre le contrôle parfois : X. Rogé puis C. Cavallier à Pont-à-Mousson), résidant sur place, tentant de créer leur propre dynastie, s'alliant parfois à la famille fondatrice, devenant les égaux des représentants de celle-ci, ce qui n'excluait pas certains conflits, soldés par des compromis.

Les héritiers se signalent par leur précocité, vérification de la règle des dix ans d'avance bénéficiant aux fils de famille. Mais l'apprentissage était long avant l'accès au poste suprême. La recherche du titre d'ingénieur était le signe d'un souci de légitimité autre que patrimoniale. Si tous les fils n'ont pas succédé à leur père et ont dans quelques cas préféré une autre carrière, l'effet « Buddenbrook » de désaffection pour le métier à la troisième génération ne s'observe que par exceptions. A la partie typologique a été ajouté un chapitre sur les collaborateurs et employés supérieurs, un groupe particulièrement mal connu; y ont été analysées les caractéristiques du recrutement (prépondérance des *gadz'arts* et plus particulièrement des Châlonnais, bien adaptés aux besoins de la sidérurgie), l'attitude des maîtres de forges devant la formation de l'encadrement et le phénomène des dynasties parallèles.

Le pouvoir social

Le second thème de recherche, fondant la deuxième partie, est celui du pouvoir et de la cohésion d'un groupe patronal. L'idée qu'on se fait habituellement des maîtres de forges est celle d'une profession puissante très organisée, efficace. Les familles contrôlant la sidérurgie sont perçues parmi les plus redoutables des fameuses 200 familles. Le Comité des Forges, modèle du syndicalisme patronal, fait figure d'État dans l'État. Le recensement et l'analyse critique des principaux éléments du pouvoir socio-économique des maîtres de forges a permis d'en cerner les limites et l'impact réel.

La famille c'est bien sûr la continuité dynastique, les politiques matrimoniales mêlant une forte endogamie à la recherche des mariages brillants, les stratégies de reproduction visant à pérenniser son contrôle. Même si certaines vieilles dynasties sont demeurées fidèles à la forme traditionnelle de la commandite, la généralisation de la société anonyme ne s'est pas accompagnée d'un recul de la famille, au contraire même parfois (cas de Pont-à-Mousson). Cependant le monopole familial semble ne pas avoir dégénéré en une emprise du népotisme : comme on l'a vu, on veillait à ce que les héritiers ne s'imposent pas seulement par leur lignée mais par leur compétence. Cela n'a pas empêché un certain affaiblissement au fil des générations. Les familles étaient aussi un espace d'affrontements, un « nœud de vipères » et les conflits se sont parfois terminés par des évictions ou des démissions.

La concurrence entre les firmes, pour les approvisionnements et pour les débouchés, était vive et pas toujours loyale. Des fronts partiels opposaient les producteurs de fonte brute à leurs homologues, les aciéristes aux aciéristes, les fondeurs aux fondeurs et un des aspects de la stratégie industrielle visait à dissuader le confrère de sortir de sa spécialité. On détournait la main d'œuvre, on s'expédiait des espions. Des conflits personnels envenimaient les rivalités économiques. La concentration se heurtait à de vives réticences fondées sur l'attachement profond de chacun à son indépendance. Entre 1880 et 1914, les structures sont restées relativement figées. La croissance laissait les firmes lorraines derrière les sociétés du Centre ; c'était une croissance interne, non par regroupements et fusions. De telles opérations ont été le fait des sociétés extérieures et les seules où le capital lorrain a été moteur ont été la création des Aciéries de Longwy en 1880 et la prise de participation des de Wendel dans Senelle-Maubeuge en 1912. La concentration a pris plutôt la voie de l'intégration des approvisionnements en minerai de fer et, plus difficilement et plus lentement, en charbon ; en revanche l'intégration en aval a été plus réduite. Les lendemains de la première guerre mondiale n'ont pas vu une accélération décisive de la concentration, en dépit du rachat à bon compte des sociétés allemandes de Moselle et de quelques absorptions.

Le principe de division était au cœur du fonctionnement des institutions corporatives : Comité des Forges, Comité des Forges de l'Est (1891-1903) puis Comité des Forges de Meurthe-et-Moselle (créé en 1906), comptoirs commerciaux. Il ne faut pourtant pas noircir le tableau : les Lorrains n'étaient pas les plus indisciplinés, ils ont été les premiers à organiser une structure commune de vente (le Comptoir de Longwy qui s'est révélé durable malgré de sérieuses tensions internes), quelques efforts collectifs ont été couronnés de succès ; ils ont renforcé leur place au sein du Comité des Forges de France au moment où celui-ci parvenait à s'organiser comme un groupe de pression relativement efficace. L'exemple du service d'immigration constitué en 1911 illustre la conception que les maîtres de forges avaient du syndicalisme patronal : un pis aller, une force d'appoint, les problèmes étant affrontés individuellement d'abord.

La Chambre de Commerce de Nancy, dominée progressivement par la sidérurgie, a été un lieu d'expression des divergences d'intérêts entre spécialités différentes (producteurs de métal brut et transformateurs à propos de l'admission temporaire) et des oppositions géographiques (le projet du canal de la Chiers).

Les liens avec la sphère du politique ont été plus complexes et moins étroits qu'on ne l'a dit. Les maîtres de forges étaient divisés idéologiquement. Un courant monarchiste et clérical, recrutant principalement parmi les nobles, s'opposait à la tendance républicaine modérée, respectueuse du pouvoir en place par ses origines bourgeoises et par intérêt. La tendance est allée à l'homogénéisation : après la première guerre mondiale, les maîtres de forges se sont tous reconnus dans le Bloc national, l'opposition au Cartel des gauches et au Front populaire. Ils ont peu cultivé les mandats électifs, sauf locaux : maires -encore les mandats municipaux sont-ils souvent délégués au personnel d'encadrement et le contrôle sur les mairies passe-t-il par des formes plus ou moins voyantes-, conseillers généraux et d'arrondissement. Le mandat de député a été peu exercé, à l'exception de la famille de Wendel mais les débuts de la carrière politique de François de Wendel (son échec de 1910) ont été accompagnés de remous et de polémiques au sein de la communauté métallurgique. L'étude des généalogies révèle un nombre non négligeable de liens familiaux avec la classe politique mais il ne semble pas que les beaux-pères, les gendres ou les cousins parlementaires aient joué un rôle décisif de relais pour la défense des intérêts particuliers des firmes ou généraux de la profession. Plus efficaces ont été les « députés d'industrie », au premier rang desquels les représentants du Pays-Haut Alfred Mézières et Albert Lebrun (ce dernier par ailleurs apparenté aux Curicque de Micheville), notamment en matière de protection douanière. Mais il serait erroné de voir en eux des agents aux ordres, prêts à toutes les besognes au service exclusif des maîtres de forges. Ils ont su conserver une certaine autonomie.

Il en allait de même des journalistes. Certains ont été subventionnés bien sûr mais les patrons de la sidérurgie n'ont pas été prodigues de leurs deniers. A la fin de sa vie, C. Cavallier a nourri divers projets médiatiques qui se sont tous soldés par des échecs, faute d'y consacrer les moyens nécessaires, d'intéresser ses collègues et de pouvoir tenir en main les hommes de presse. Seuls les de Wendel contrôlaient plusieurs titres mais on ne saurait pour autant parler d'un empire de presse.

L'image sociale

Le troisième axe de notre problématique a consisté à confronter divers aspects de l'image sociale des maîtres de forges (autres que ceux relatifs aux instruments de leur pouvoir, analysés dans la seconde partie) à leurs mentalités et comportements. Le patronat a une réputation de richesse. L'étude des patrimoines a été délicate en raison des difficultés d'accès aux sources. Les fortunes qui se sont constituées n'ont pas atteint

les sommets. Leur structure était dominée par l'outil de travail, manifestait le goût des biens fonciers et la méfiance pour les valeurs spéculatives. Le train de vie était relativement austère sans ostentation. Les loisirs étaient simples (le maximum de faveurs allant à la chasse), la vie de société très provinciale, sans éclat. Les maîtres de forges voyageaient, modérément, et ils allaient en cure. Ils ont acheté les premières automobiles dans la région. Les demeures, dans leurs parcs, tendaient à être plutôt des maisons bourgeoises cossues et de vaste dimension que de véritables châteaux. La culture était celle de parvenus : on achetait bien quelques tableaux, de style académique, ou des copies, mais on n'a admis *l'Art nouveau* qu'après la première guerre mondiale. Les de Wendel occupaient une place à part par leurs relations parisiennes, leur appartenance aux cercles huppés, leurs châteaux monumentaux, et les confrères envient ce lustre.

Bien des nuances doivent être apportées sur la question des relations avec l'Église. Les dons et parfois des pressions pour le remplacement de tel ou tel prêtre créaient une relation de dépendance, mais certains patrons, aux sentiments religieux teintés de scepticisme, préféraient ne pas intervenir dans les affaires du clergé et des curés s'efforçaient de ne pas trop apparaître comme l'émanation de l'usine. Le paternalisme, souvent décrit comme un projet social froidement calculé au nom de la rationalité économique et organisant la normalisation disciplinaire de la classe ouvrière, était largement inspiré par le catholicisme social mais à la dégrés de conceptualisation divers. La mise en place des « œuvres » devait aussi quelque chose à l'émulation entre les entreprises et à la nécessité de fixer la main d'œuvre. Quant à l'image des maîtres de forges patrons de combat, si on constate bien des pratiques répressives, on doit reconnaître qu'ils ont été incapables de mettre sur pied un véritable système de listes noires et de s'organiser collectivement contre les grèves.

Un chapitre analyse les composantes du métier du maître de forges, volontiers suspectés de routine, d'incompétence, d'absence d'agressivité commerciale, sous les trois aspects : technique (le souci des prix de revient, de l'information technologique, de l'innovation peut être repéré quoiqu'à des degrés et à des rythmes divers), commercial (des hommes comme Cavallier et Dreux avaient de réelles qualités de vendeurs), financier (primat de l'autofinancement, ce qui ne facilitait pas toujours les relations avec les actionnaires).

Il restait à mettre en évidence le contraste entre l'imagerie que les maîtres de forges ont produite sur eux-mêmes et une légende noire particulièrement chargée (quelquefois par d'autres fractions patronales). La première s'exprimait à l'occasion des témoignages de reconnaissance sociale qui leur était décernés (remise de la Légion d'honneur, hommages des confrères et des ouvriers) et dans les nécrologies; enjolivée mais pas foncièrement inexacte, elle était fondée sur les valeurs de création (et d'identification à l'entreprise), de travail et de commandement. La seconde a développé les imputations de malthusianisme, défaut de patriotisme

(« marchands de canons », internationalisme d'affaires, prétendu germanisme des de Wendel, pressions contre le bombardement du bassin de Briey en 1914-1918), et même ultérieurement de fascisme.

L'épilogue est consacré à la mort physique du maître de forges : le refus de la retraite pour tenir la barre jusqu'au bout, les funérailles et tombeaux, les hommages posthumes, tandis que la conclusion évoque les conditions de la mort sociale. Après la deuxième guerre mondiale, au fur et à mesure de l'amointrissement de leur part dans l'actionnariat, du développement du rôle de l'État, des grandes opérations de restructuration, les familles se sont désengagées des conseils d'administration qui se sont de plus en plus largement ouverts à des technocrates extérieurs. Si elles demeurent actionnaires de holdings aux participations très diversifiées (les de Wendel ont encore d'importants intérêts dans la métallurgie fine), plus aucun de leurs représentants ne figure dans les instances dirigeantes de la sidérurgie. Il faut aller en Haute-Marne pour trouver des descendants encore à la tête de firmes familiales très spécialisées. Les châteaux sont abandonnés ou abritent des services publics, les tombes ne sont plus toujours entretenues.

La crise contemporaine de la sidérurgie est demeurée en dehors du champ de notre étude. Même s'il est tentant de rechercher les clés de ce traumatisme dans l'histoire des maîtres de forges de l'avant-deuxième guerre mondiale, de faire de ces artisans d'une société industrielle qui se dégrade par pans entiers les premiers responsables de cet effondrement qu'ils n'auraient pas su prévoir et prévenir, même si un certain nombre d'erreurs contemporaines rappellent les imperfections de la « proto-structure » et tout un fonds de commerce de vieilles querelles, il paraît impensable d'imputer à des hommes morts depuis deux ou trois générations les responsabilités ultimes de la crise actuelle.

Il importait de réagir contre l'image abstraite et désincarnée qu'on se faisait, de Wendel exceptés, du patronat du fer. Les maîtres de forges lorrains de cette longue période qui va du milieu du XIX^e siècle aux années Trente représentent un type social en mutation, du patron de la petite entreprise rurale au dirigeant de la société anonyme, mobilisant un capital important et employant des milliers d'ouvriers, divers par son recrutement, profondément divisé dans ses intérêts, moins homogène et moins capable d'action collective qu'on ne l'a cru. Le spectacle des antagonismes ne saurait pour autant réduire la vie corporative des maîtres de forges à la bataille des chiffonniers à quoi elle ressemblait quelquefois. Ce patronat donne l'impression d'avoir gardé une mesure moyenne et provinciale, par ses réticences à la concentration, les limites de son influence politique, son style de vie, la famille de Wendel occupant cependant une place à part. C'est pourtant un patronat mythifié, cible d'un discours parasité par le « merveilleux économique-social » (S. Bonnet) dans sa version négative, loin d'une réalité qui, n'en déplaise aux militants, était toute en demi-teintes.

Jean-Marie MOINE